



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lettre de la Sécurité Routière

Editorial

Au regard du bilan dramatique de l'année : 26 morts dont six dans des accidents avec alcool, je veux souligner que l'alcool représente dans la Vienne le premier facteur multi-causes d'accidents mortels en 2020. Face à ce constat, j'invite tous les acteurs de la sécurité routière dans le département à se mobiliser en 2021 pour sensibiliser leurs publics à ce fléau, encore et encore. L'État finance les initiatives de porteurs de projets à travers le Plan départemental des actions de sécurité routière : acquisition de matériel à vocation pédagogique, organisation de forums, représentations de théâtre interactif... N'hésitez pas à formuler des demandes de subventions auprès du Bureau de la sécurité routière, selon les modalités précisées dans ces pages. Je vous invite également à diffuser largement cette information dans vos propres réseaux. C'est au prix de cette mobilisation, sur le plan préventif, mais également sur le plan répressif que nous parviendrons, je l'espère, à un recul de la mortalité. Je n'oublie pas les victimes graves qui, bien que survivantes de terribles



Emilia Havez, Directrice de cabinet,
cheffe de projet sécurité routière
Préfecture de la Vienne

accidents, deviennent handicapées, leurs vies parfois anéanties et leur entourage profondément traumatisé.

En 2021, sur la route, je vous souhaite de ne jamais oublier ce qui compte vraiment. La vie.

Bonne route, en toute sécurité !

N°68 - décembre 2020

Quiz des experts

1) Qu'est que le M.AIS3+ ?

- a - Un type de pneumatique hiver
- b - Un système de mesure de la gravité des accidents de la route

2) L'analyse des différents facteurs à l'origine des accidents de la route comprend plusieurs étapes qui s'articulent autour du tryptique :

- a - Humain. Véhicule. Environnement (H.V.E)
- b - Infrastructure. Contexte. Usager (I.C.U)

3) En matière de sécurité routière, le B.A.A.C fait référence à :

- a - Une base de données sur les accidents
- b - Un organisme officiel de traitement des données

4) Par temps de brouillard ou de faible visibilité, pour circuler avec un maximum de sécurité, il faut respecter la règle :

- a - Des 3V
- b - Des 3P

5) Les pneus hiver, permettant d'accroître l'adhérence en conditions de circulation difficile, sont aussi appelés :

- a - Thermicycles
- b - Thermogommes

Réponses en page 2

Quiz des experts (réponses)

1) Réponse b. La mesure de la gravité des accidents ne s'établit plus sur le temps passé en hospitalisation. Elle s'établit sur les blessures constatées suite à l'accident, selon l'échelle de mesure «Abbreviate Injury Scale ». Celle-ci comporte cinq niveaux répertoriant les divers types de blessures. Pour qu'un accident de la route soit considéré comme « grave », il doit dépasser le niveau de gravité trois (M.AIS3+).

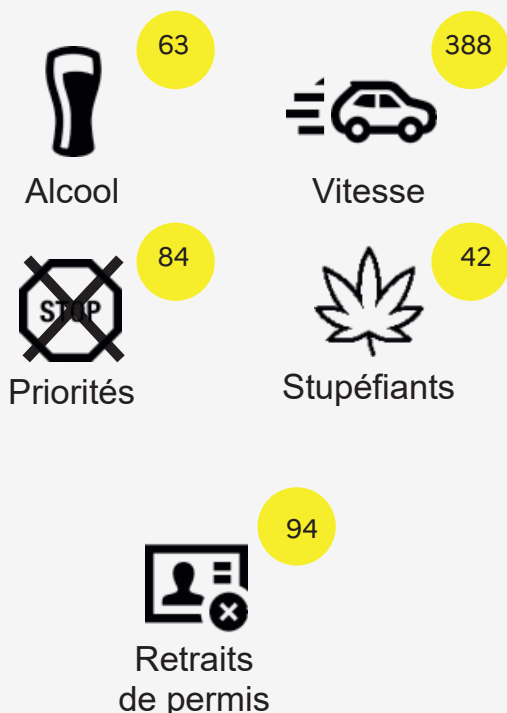
2) Réponse a. Le système H.V.E permet lors d'enquêtes de déterminer l'impact de chaque facteur dans la survenance de l'accident. Dans plus de 80% des cas, le facteur déclenchant est humain (répondre au téléphone, inattention...), ce qui permet de déterminer les enjeux de sécurité routière et les diverses politiques à mettre en place.

3) Réponse a. Le fichier BAAC est une compilation des fiches dites « BAAC » (Bulletin d'Analyse des Accidents de la Circulation) renseignées par les forces de l'ordre d'après les constatations faites sur les lieux d'un accident. Cette base de données est administrée par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) et sert de ressource pour la politique de sécurité routière au niveau national.

4) Réponse a. La règle des 3V pour Visibilité-Vitesse-Véhicule. Elle dresse une équivalence numérique entre ces trois facteurs. Ainsi, avec une visibilité inférieure à 50 mètres, la vitesse ne doit pas dépasser 50 km/h et la distance de sécurité ne peut être inférieure à 50 mètres. À ces 3V sont parfois ajoutées la Vulnérabilité et la Vigilance. Lorsque les conditions de circulation se dégradent la vulnérabilité augmente comme la vigilance.

5) Réponse b. Les pneus thermogomme réagissant mieux aux températures extrêmes sont utilisés l'hiver pour augmenter l'adhérence sur surface enneigée ou verglacée.

Bilan des infractions du mois



Appel à projets PDASR 2021

Toute demande de subvention doit être déposée auprès du Bureau de la sécurité routière, au plus tard le lundi 1er février 2021 par voie électronique à l'adresse pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr

ou par courrier à :
Préfecture de la Vienne
Bureau de la sécurité routière
Place Aristide BRIAND - CS 30589
86021 POITIERS Cedex

Les formulaires et modalités sont consultables sur le site de la préfecture, rubrique Sécurité routière, Renseignements : 05 49 47 25 15

Lutte contre les conduites addictives le 31 décembre

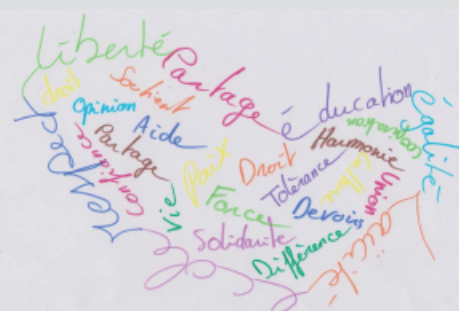
Chaque année, à l'occasion du réveillon de la Saint-Sylvestre, la préfecture mobilise les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) pour distribuer des éthylotests et diffuser des messages de prévention, afin de lutter contre les conduites addictives. Parallèlement, les forces de l'ordre effectuent de nombreux contrôles sur les routes du département.

En cette période de limitation des rassemblements festifs, la préfecture a souhaité souligner l'importance de ne pas prendre la route immédiatement après la sortie du couvre-feu, en cas de soirée fortement alcoolisée, et de respecter les gestes barrière. À ce titre, en complément des contrôles, les IDSR ont effectué cette année une distribution gratuite d'éthylotests chimiques et de kits d'hygiène dans la galerie commerciale de Géant Beaulieu. Ils y invitaient également la clientèle de la galerie à ne pas oublier, lorsqu'ils sont sur la route, ce qui compte vraiment. La vie.



Semaine Santé et Citoyenneté au lycée Marc Godrie de Loudun

Du 14 au 18 décembre, le lycée a organisé une semaine d'activités pédagogiques autour de la santé et de la citoyenneté : spécialités culinaires en Europe, pères fondateurs de l'Union européenne, don du sang, harcèlement... Plusieurs thèmes ont été abordés, sous la forme d'ateliers, d'expositions et d'un escape game. Dans ce cadre, le 15 décembre, des élèves de 3^e, 1^{re} et terminales CAP ont participé à des ateliers sur les conduites addictives et les deux-roues motorisés animés par un IDSR civil et un gendarme de l'Escadron départemental de sécurité routière.



© Académie de Poitiers

Bilan de l'accidentalité

	Novembre 2019	Novembre 2020		Janvier à novembre 2019	Janvier à novembre 2020	
Accidents	22	15	- 7	252	189	- 63
Tués	0	1	+ 1	20	22	+ 2
Blessés	29	21	- 8	336	265	- 71
Dont blessés hospitalisés	16	4	- 12	159	96	- 63



Sam, du conducteur désigné au conducteur engagé

Depuis combien de temps et pourquoi es-tu impliqué dans la sécurité routière ?

Cela fait 15 ans maintenant, depuis le 18 décembre 2005. Je trouvais insupportable qu'autant de jeunes soient tués ou lourdement handicapés à cause d'un accident de la route. Rendez-vous compte : en 2005, on comptait en France 1355 personnes tuées dans les accidents avec alcool, dont un tiers parmi les 0-24 ans. En 2019, ce chiffre est descendu à 799 ! Car oui, beaucoup de choses ont évolué entre-temps. En 2015, la France a adopté une nouvelle mesure limitant à 0,2g/l. le taux d'alcool dans le sang pour les conducteurs novices. Les nouvelles générations de conducteurs ont commencé à prendre de bonnes habitudes à l'égard de la consommation d'alcool avant de conduire. Mais dans la Vienne, on a connu, en 2019, une hausse de 50 % du nombre d'accidents corporels avec alcoolémie positive. En 2020, trois jeunes sont décédés dans des accidents provoqués par l'alcool. Je veux rappeler que celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas. Je suis convaincu que nous pouvons encore diminuer le nombre de victimes liées à l'alcool. Je poursuis donc mon engagement.

Quelles sont les actions que tu mènes pour lutter contre l'accidentalité routière ?

J'interviens toujours essentiellement auprès des jeunes. Cette année, par la force des choses, le confinement, on m'a un peu moins vu sur les événements festifs, où j'ai l'habitude d'inciter les participants à ne pas prendre de risque sur la route. En revanche, je continue à mobiliser les personnalités médiatiques et je suis toujours très actif sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à venir me rejoindre sur ma page facebook : Sam le conducteur désigné ou à me suivre sur twitter : @Samleconducteur ! J'y organise parfois des concours en faisant gagner des sacs de couchage pour rester dormir sur place avec ses amis. Et surtout, bientôt, tout le monde pourra facilement faire appel à moi dans la Vienne, grâce à une nouvelle application en cours de développement : Trouve ton Sam. J'ai changé moi aussi, je m'adapte à l'évolution de la société pour conserver un lien fort avec les nouvelles générations. Cela ne m'empêche pas du tout de faire la fête, bien au contraire ! Quand les autres sont assommés par l'alcool, moi je peux continuer à danser jusqu'au bout de la nuit. Et c'est moi qui choisis la playlist dans la voiture ! Mais, je veille à ne pas être trop fatigué pour conduire. Conduire sobre, c'est bien, avoir un comportement responsable, c'est essentiel. Les fins de soirée post-confinement sont plus belles.

Pour tout complément d'information sur la lettre de la Sécurité Routière :

www.vienne.gouv.fr et pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr

et sur les réseaux sociaux



La lettre de la sécurité routière dans la Vienne - Lettre n°68 - Décembre 2020

Éditeur : Préfecture de la Vienne - Directrice de publication : Emilia Havez, directrice de cabinet, préfecture de la Vienne